

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE BRUXELLES

1904

V

MARCEL DE PUYDT.
NOTES SUR QUELQUES DÉCOUVERTES D'OBJETS
PRÉHISTORIQUES.

(Séance du 30 mai 1904.)

I.

Lames du Grand-Pressigny.

La dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny aux temps préhistoriques a fait l'objet, au Congrès de Paris, d'un intéressant mémoire de M. de Saint-Venant ⁽¹⁾. Notre collègue, M. Rutot, disait à son sujet : « C'est à l'état de « belles pièces » que les instruments en silex du Grand-Pressigny sont répandus sporadiquement dans les gisements néolithiques belges ».

Dans le cercle de mes recherches, je ne connaissais que trois lames pouvant provenir de ce célèbre gisement, dont les produits exportés en Belgique semblent fort rares, mais non introuvables ⁽²⁾. Ces antiquités méritent d'être signalées.

La première (fig. 2), couleur jaune rougeâtre de cire vierge, provient de la station néolithique de Remont, commune de Porcheresse, province de Namur.

Absolument plate d'un côté, la lame est retouchée avec soin de l'autre et polie sur le dos, circonstance extraordinaire dans l'industrie belge de la pierre. La pièce doit être rapprochée de celle représentée sur les deux faces (fig. 1 et 1^{bis}), les deux objets se complétant et s'expliquant l'un l'autre.

Le couteau entier a été trouvé, il y a une vingtaine d'années, par un ancien garde champêtre, M. Maximilien Dumont, au lieu dit So-Baimont, à Lignièrès, dépendance de Roy, village à 8 kilomètres de Marche, province de Luxembourg. Jusqu'en 1903, le

⁽¹⁾ *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, p. 280.

⁽²⁾ *Ibidem*, p. 282.

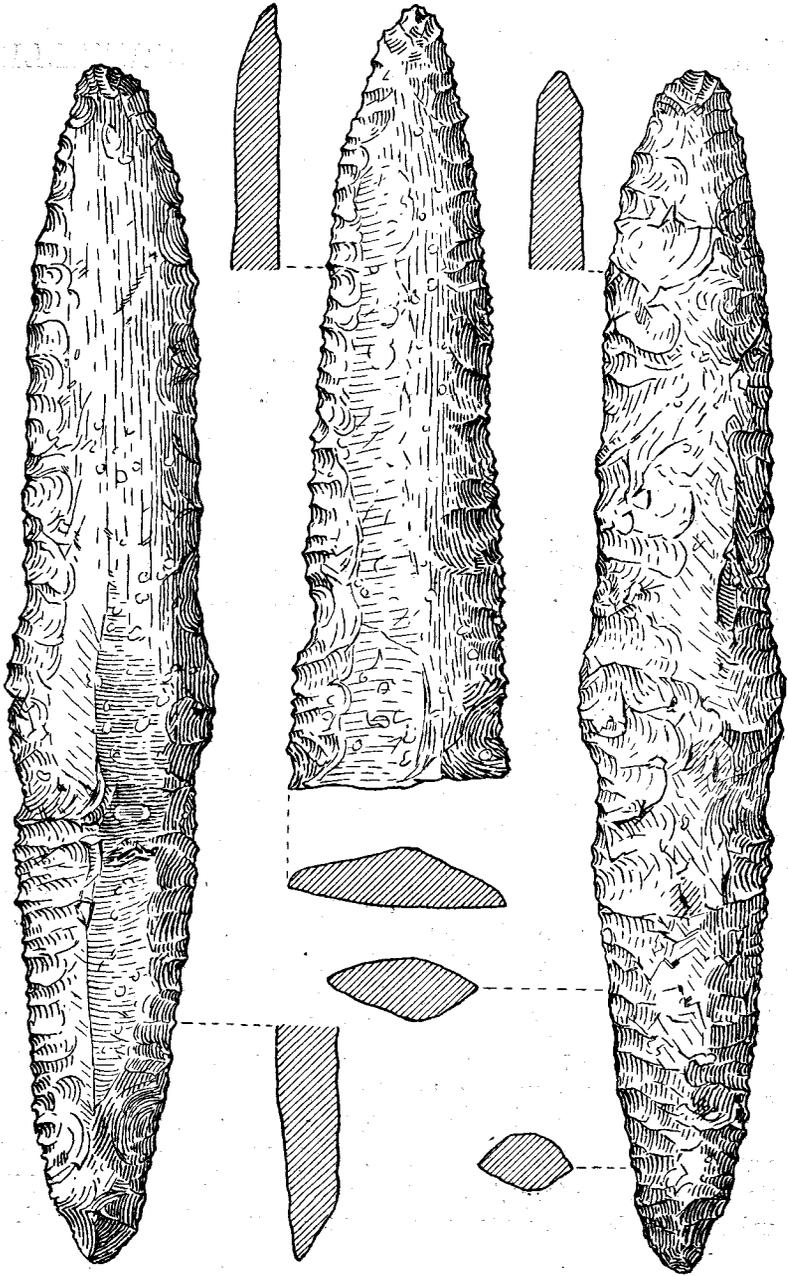


FIG. 1.

FIG. 2.

FIG. 1 bis.

silex était conservé précieusement par M. Victor Mouton, qui, en le donnant à son petit-fils, M. Hamal-Nandrin ⁽¹⁾, a confirmé sa provenance et se souvient parfaitement d'une hache en pierre verdâtre, recueillie au même endroit et dont la trace est perdue.

En maniant la lame de Roy, on se demande comment elle était tenue ou emmanchée. A en juger par le polissage du dos et l'analogie avec la pointe de Remont, on doit conclure que la partie la plus régulièrement façonnée correspondait au manche ou à la poignée, malgré le tranchant des arêtes ; ceci dit sans vouloir attribuer au silex un usage spécial ou une qualification déterminée.

La troisième pièce présentée n'est pas moins importante, sans être inédite ⁽²⁾. Elle m'a été donnée par notre collègue, M. le D^r Bamps, et provient de Sutendael, de même que la lame de 30 centimètres renseignée déjà comme pouvant venir de Pressigny par M. Bamps et M. le D^r Victor Jacques ⁽³⁾.

Le silex (fig. 3) n'aurait-il pas

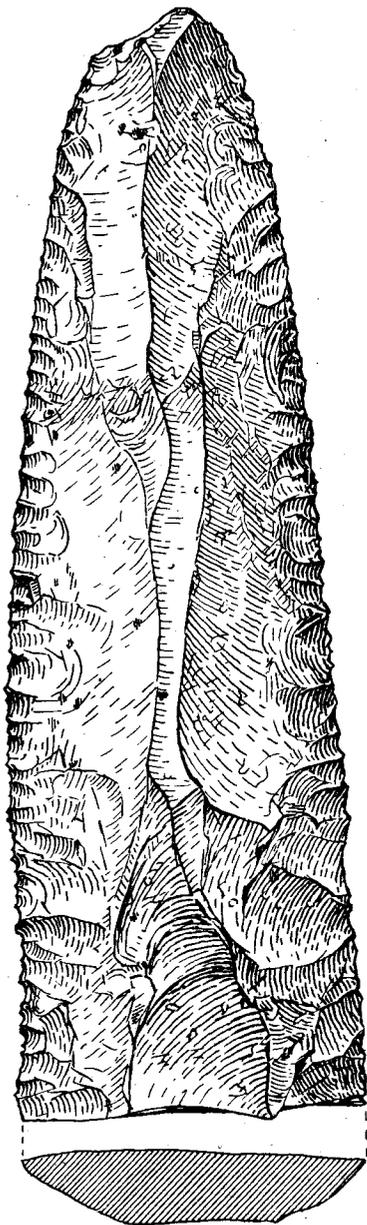


FIG. 3.

(1) M. Hamal, qui a eu l'amabilité de nous prêter l'objet, est retourné sur Baimont et en a rapporté un fragment de hache en silex patiné du type ordinaire.

(2) *Bull. de la Section scientifique et littéraire des Mélaphiles de Hasselt*, t. XXV, p. 217.

(3) *Ann. de la Fédération archéol. et histor. de Belgique. Compte rendu. Bruxelles*, 1891, p. 558. — *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. XVI, p. 153.

aussi la même origine? Sans doute, sa teinte n'est pas la plus ordinairement observée au Grand-Pressigny, mais ce n'est pas un argument suffisant et sa facture est étrangère à nos régions; entière, la lame devait atteindre au moins 30 centimètres.

Au sujet de ces armes ou outils exceptionnels, il est utile de rappeler le poignard faisant partie de la collection de M. de Soer, à Solières (1). Ce silex, également brun rougeâtre, était taillé sur les deux faces comme celui de Roy.

II.

Marteau-hache perforé de Verviers.

Comme complément à ma notice de 1894 (2), je dois mentionner un nouvel instrument en pierre perforé, trouvé dans la ville même de Verviers, à l'emplacement du couvent actuel des Capucins, rue du Prince.

D'après des témoignages dignes de foi, l'objet, dont la figure 4 donne le croquis, gisait parmi les cailloux de l'ancien lit de la

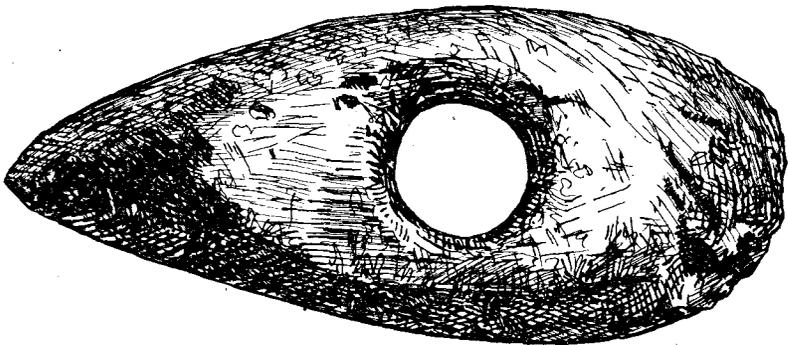


FIG. 4. — Moitié de la grandeur réelle.

Vesdre, sous une double couche de terre arable, et aurait été recueilli vers 1893, en creusant les tranchées pour établir les fondations du couvent.

Plate d'un côté, arrondie de l'autre, la pièce est imparfaitement polie et porte des traces de martelage ancien et de coups paraissant

(1) *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles*, t. VI, p. 320, et pl. XI.

(2) *Ibid.*, t. XIII, p. 21. — Voir aussi : *Ibidem*, t. XV, p. 208.

modernes. Le trou a dû être foré par le côté le plus bombé, vu l'évasement de l'ouverture sur les bords.

Cette arme rare, mais grossière dans sa facture générale, ne paraît être qu'un caillou roulé utilisé et approprié.

En remerciant sincèrement M. Collard-Bovy, curé de Beaufays, de m'avoir autorisé à publier cette note, je regrette que la crainte des détériorations l'ait empêché de laisser prendre le moulage de la pierre et déterminer la nature de la roche.

III.

Silex quaternaires du Gros-Bois.

Au lieu dit Gros-Bois, au-dessus des carrières et fours à chaux de Moha, se trouve un plateau boisé où, en certains endroits, les

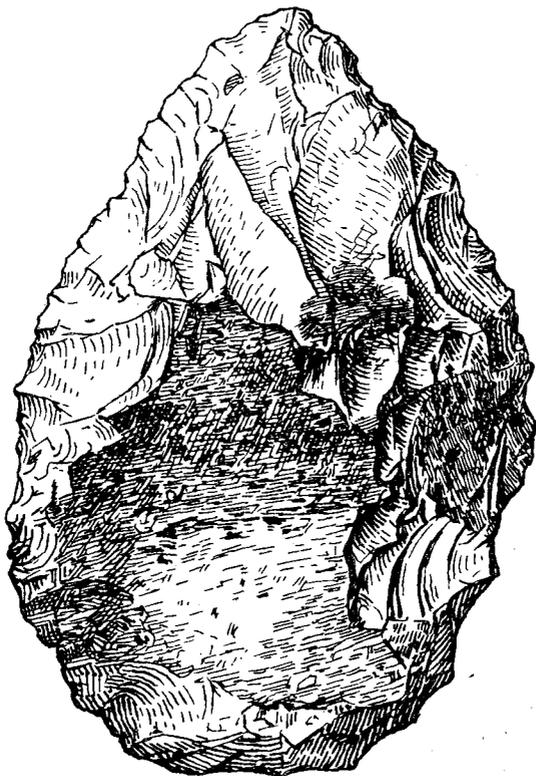


FIG. 5.

débris de silex taillés abondent. On dirait un véritable petit atelier,

comme me l'annonçait, l'an dernier, le vieux fouilleur des grottes de la Mehaigne, Amand Orban.

Au cours de nos visites, M. Jean Servais et moi avons recueilli, à fleur du sol, des centaines d'éclats fortement patinés, souvent même tout à fait altérés. Le silex de la région paraît seul employé; quelques pièces sont en grès lustré (*).

Par leur aspect général, nous étions, dès l'origine, convaincu de ne point être en présence de débris néolithiques; nous avons cependant attendu, pour signaler la découverte, la mise au jour d'instruments caractéristiques, comme la pointe acheuléenne (fig. 5) qui vient d'entrer dans mes collections.

Pris dans leur ensemble, il est impossible de ne point confondre les débris du Gros-Bois avec les éclats de dégagement des cavernes voisines si bien étudiées par nos confrères, MM. Julien Fraipont et le Dr Tihon (**).

Il doit s'agir d'un emplacement où les troglodytes, à la belle saison sans doute, trouvaient le plateau plus habitable que les grottes. Cette circonstance est intéressante à divers points de vue, et j'espère revenir sur la question lorsque des fouilles régulières seront possibles et que les dépôts pourront être examinés au point de vue géologique.

IV.

Poteries provenant d'un groupe d'habitations préhistoriques sises commune de Reckheim.

Il ne s'agit pas ici de fonds de cabanes néolithiques comme ceux de Hesbaye, mais d'emplacements, à fleur du sol, d'habitations de l'âge des métaux, emplacements sur lesquels nous espérons donner prochainement à la Société d'anthropologie une notice détaillée, grâce à la collaboration et à l'aimable concours de M. l'abbé Coenegracht, aumônier de l'École de bienfaisance de Reckheim, et de M. Davin-Rigot, qui a dirigé les recherches sur place.

Aujourd'hui, nous mettrons simplement sous les yeux de la Société, à titre de comparaison, les spécimens de poteries les plus caractéristiques; l'ornementation rudimentaire de quelques-unes

(*) L'une d'elles figure dans la série des pièces données à la Société d'anthropologie.

(**) *Explorations scientifiques des cavernes de la vallée de la Mehaigne.* (MÉM. DE L'ACAD. ROY. DE BELGIQUE, t. XLIII, 1889, et t. LIV, 1896.)

rappelle celle observée dans les sépultures à incinération du premier âge du fer. La pièce la plus intéressante est une espèce de gobelet à fond plat, avec dessin formé de séries de côtes parallèles, placées les unes verticalement, les autres horizontalement.

Il ne s'agit pas de simples lignes tracées à la pointe, mais de bandes en relief largement modelées.

Une espèce d'écuelle en terre relativement fine mérite d'attirer l'attention, vu la configuration d'une oreille ou anse percée de deux trous de suspension (?) verticaux.

Une fusaiöle a été mise au jour avec quantité de fragments de poteries grossières dont la reconstitution est à l'étude.

